EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**28 novembre 2019**
Présidence	:	**M. Michele Mossi**
Objet	:	**Préavis n° 2019/19** – Centre sportif de Malley – Demande d'un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2019

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2019/19,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2019 d'un montant de Fr. 48'800.- (quarante-huit mille huit cent francs) afin de compléter la participation de la Commune au déficit d'exploitation 2018-2019 du Centre sportif de Malley, jusqu'à fin 2019, soit pour 9 mois.

Cette dépense sera comptabilisée sous le compte nº 170.3653.13 « Participation CSM (Centre Sportif de Malley) ».

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2019 est dès lors arrêté comme suit :

	Charges	Revenus
Excédent de revenus initialement prévu au budget 2019		Fr. 27'600.-
Charge complémentaire	Fr. 48'800.-	
Revenu complémentaire		Fr. -.-
Totaux	Fr. 48'800.-	Fr. 27'600.-

Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr. - 21'200.-
Prélèvement dans le fonds « Réserve générale »	Fr. 21'200.-
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2019	Fr. -.-

Ainsi délibéré en séance du 28 novembre 2019.

Le Président

Michele Mossi

CONSEIL COMMUNAL DE ECUBLENS
CANTON VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert